

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

POUR LE PROJET MACARON D'USINE DE MATÉRIAUX ACTIFS DE CATHODE POUR BATTERIES À SAINT-SAULVE (59)

Le groupe AXENS porte un projet d'usine de matériaux actifs de cathode (CAM) pour batteries à Saint-Saulve (59) avec l'appui de RTE pour le raccordement de l'installation au réseau de transport d'électricité.

L'usine aurait une capacité annuelle de production d'environ 28 000 tonnes de CAM, permettant d'alimenter 3% du marché européen à l'horizon 2030. A travers ce projet, AXENS entend participer à la structuration d'une chaîne de valeur européenne des batteries, en développant un maillon stratégique de la filière dans les Hauts-de-France.

Au regard de l'investissement prévisionnel du projet, estimé à environ 500 millions d'euros, AXENS et RTE ont saisi la Commission nationale du débat public (CNDP), au titre de l'article L.121-8-II du Code de l'environnement afin d'organiser une concertation préalable. Après étude de la saisine, la CNDP a désigné Mesdames Catherine JACQUART et Anne-Marie ROYAL en qualité de garantes de la concertation préalable qui se déroulera du 5 mai au 5 juillet 2025. L'ensemble des informations relatives à cette concertation préalable est disponible sur le site internet dédié : www.concertation-macaron.fr

Le périmètre d'information et d'affichage de la concertation préalable comprend 10 communes : Saint-Saulve, Anzin, Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Escautpont, Marly, Onnaing, Raismes, Valenciennes et Vicq.

Les temps d'échange suivants sont organisés dans le cadre de la concertation préalable :

- Une réunion publique d'ouverture, mardi 13 mai à 18h à la Salle des Fêtes, à Saint-Saulve ;
- Une réunion thématique, mardi 20 mai à 18h à l'Espace Athéna, à Saint-Saulve ;
- Un atelier thématique, mercredi 4 juin à 18h à la Salle des Fêtes, à Saint-Saulve ;
- Un atelier thématique, mardi 10 juin à 18h à la Salle Polyvalente Haut, à Bruay-sur-l'Escaut ;
- Une réunion publique de synthèse, mardi 1er juillet, à 18h à l'Espace Pierre Richard, à Valenciennes.

Trois rencontres de proximité :

- Mercredi 14 mai de 9h à 12h au supermarché Auchan, à Saint-Saulve ;
- Samedi 17 mai de 9h à 12h au marché de Valenciennes ;
- Jeudi 5 juin de 9h à 12h au marché de Bruay-sur-l'Escaut.

Le dossier de concertation préalable – comprenant notamment la présentation du projet et de ses impacts, ainsi que les détails de la concertation – est mis à la disposition du public en version papier dans les mairies du périmètre de la concertation préalable et en version numérique sur le site internet : www.concertation-macaron.fr

Pendant toute la durée de la concertation, le public a la possibilité de poser des questions et de contribuer :

- Sur le formulaire en ligne accessible sur le site internet ;
- Lors de chaque temps d'échange mentionné ci-dessus.

Le public peut également, pour les questions portant sur le dispositif de concertation, s'adresser directement aux garantes Mesdames Catherine JACQUART et Anne-Marie ROYAL par voie électronique à catherine.jacquart@garant-cndp.fr et anne-marie.royal@garant-cndp.fr, ou par voie postale à l'adresse suivante :

Commission Nationale du Débat Public
244, Boulevard Saint-Germain 75007 Paris